



Témoignage de reconnaissance de la communauté francophone à l'annonce du départ de la sénatrice Tardif

Vancouver, le 24 janvier 2018 – Ayant pris connaissance de l'annonce du départ de Claudette Tardif, sénatrice franco-albertaine, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) est animée de sentiments contradictoires. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de travailler avec madame Tardif sur de nombreux dossiers et d'avoir pu compter sur son appui indéfectible depuis sa nomination au Sénat par le premier ministre Martin il y a 12 ans, mais c'est aussi avec un sentiment de tristesse que nous voyons partir une alliée aussi dévouée à la cause des francophones hors Québec.

« Le travail de Mme Tardif a été déterminant pour l'évolution de la francophonie en Colombie-Britannique et au Canada. C'est avec beaucoup de regret que j'apprends son départ aujourd'hui, mais je suis certaine qu'elle poursuivra son engagement auprès de sa communauté. », a déclaré Mme Padminee Chundusing, présidente de la FFCB.

Le rapport sénatorial sur l'éducation en français en Colombie-Britannique qu'elle avait présidé dans notre province a constitué un véritable électrochoc qui a permis de porter ce dossier en avant. Grâce à cela, le gouvernement fédéral s'était engagé à continuer de collaborer étroitement avec les communautés de langues officielles en situation minoritaire afin que les prochaines ententes bilatérales en éducation, avec les provinces et les territoires, continuent de répondre à leurs besoins et priorités en plus d'inclure des mesures de reddition de comptes efficaces.

Mme Tardif mettait la francophonie canadienne hors Québec au centre de toutes ses actions et aimait l'introduire aux personnalités étrangères qui visitaient notre pays. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour tout le travail qu'elle a accompli au cours de ces douze dernières années et lui souhaitons un avenir des meilleurs.

– 30 –

accueillante. Ses principales actions visent l'agrandissement de l'espace francophone et le renforcement des capacités de la société civile francophone et francophile de la Colombie-Britannique. La FFCB est financée par le Ministère du Patrimoine canadien.

Personne **ressource :**
Sébastien Delavallée, coordonnateur des communications de la FFCB
604-732-1420 (poste 311), communication@ffcb.ca



**Government
of Canada**

**Gouvernement
du Canada**



Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

1575, 7e Avenue Ouest, Vancouver (C.-B.) V6J 1S1

Tél. : (604) 732-1420

Copyright © 2018 Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné(e) à notre liste. Voulez-vous changer la façon dont vous recevez ces courriels? Vous pouvez [mettre à jour](#) vos préférences ou [vous désabonner](#) de cette liste.

MailChimp